Association des habitant-e-s de la Jonction p.a Maison de quartier de la Jonction – cp 204 – 1211 Genève 8

L'association des habitants de la Jonction, très préoccupée par la situation dramatique du logement à Genève, est choquée d'apprendre que les étudiantes et les étudiants logés actuellement au 154 rte de Malagnou, sont expulsables au 1.1.2014 faute, pour l'instant, d'un accord avec le Conseiller d'Etat en charge de l'Office des Bâtiments, M. Serge Dal Busco, sur la prolongation de leur contrat de bail.

L'Etat ne peut d'un côté déplorer l'absence de logements pour les jeunes et de l'autre expulser sans nécessité immédiate, des étudiant-e-s- de locaux dont il est le propriétaire.

Face aux manques criants de logements étudiants, sachant que les locaux du 154 rte de Malagnou, en cas d'expulsion, resteront vides pendant plusieurs années avant qu'un autre projet ne voit le jour, l'AHJ apporte son soutien total à l'Association Xénope pour obtenir de l'Etat-propriétaire un nouveau contrat.

Nous vous souhaitons bon succès dans vos démarches.

Genève, le 18.12.2013

Jean-Pierre Fioux, Président de l'AHJ